

**VILLE DE GERBEROY**  
**Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal**  
**du 29 mars 2014**

L'an deux mil quatorze, le vingt-neuf mars à onze heures, les membres du Conseil Municipal nouvellement élus se sont réunis dans la salle de l'Ancienne Ecole, dûment convoqués par Monsieur Alain Delafontaine, premier adjoint sortant.

Etaient présents Mmes GUINEAU, GERARD  
MM.CHAVONNET, A. DELAFONTAINE, N. DELAFONTAINE, POSTEL,  
LANCEL

Assistait également Mlle Fanny FORTINI, adjoint administratif.

Secrétaire de séance Mme Christine GERARD

**OUVERTURE DE LA SEANCE :**

Monsieur Alain DELAFONTAINE, en sa qualité de 1<sup>er</sup> adjoint sortant, procède à l'appel des 7 conseillers nouvellement élus et tous présents.

Madame Françoise GUINEAU en sa qualité de vice-doyenne d'âge ouvre la séance à 11h05 et désigne deux assesseurs, MM. POSTEL et N. DELAFONTAINE.

Elle demande ensuite s'il y a des candidats pour la fonction de maire. Monsieur Pierre CHAVONNET et Monsieur Alain DELAFONTAINE se déclarent candidats. Chacun d'eux prend la parole avant le vote.

**ELECTION DU MAIRE:**

Madame GUINEAU fait procéder à l'élection du Maire par vote à bulletins secrets.

**1<sup>er</sup> tour :**

Nombre de votants : 7.

Nombre de bulletins blancs : 0.

Suffrages exprimés : 7.

Ont obtenu : Monsieur Pierre CHAVONNET : 5 voix.

Monsieur Alain DELAFONTAINE : 2 voix

Monsieur CHAVONNET est proclamé Maire par Madame GUINEAU.

Monsieur CHAVONNET remercie les membres du Conseil Municipal et souligne que son travail se réalisera avec l'ensemble de l'équipe. Monsieur CHAVONNET prend alors la présidence de la séance.

**NOMBRE D'ADJOINTS :**

Monsieur CHAVONNET propose au Conseil Municipal de fixer le nombre d'adjoints à 2. Par vote à mainlevée, le Conseil approuve à l'unanimité cette proposition.

**ELECTION DU PREMIER ADJOINT :**

Monsieur CHAVONNET propose Madame Françoise GUINEAU au poste de 1<sup>er</sup> adjoint. Le vote du 1<sup>er</sup> adjoint se fait à bulletins secrets.

1<sup>er</sup> tour :

Nombre de votants : 7.

Nombre de bulletins blancs : 2.

Suffrages exprimés : 5.

A obtenu : Mme Françoise GUINEAU : 5 voix.

Monsieur CHAVONNET proclame Madame Françoise GUINEAU 1<sup>er</sup> adjoint.

#### ELECTION DU SECOND ADJOINT :

Monsieur CHAVONNET propose Monsieur Didier LANCEL au poste de 2<sup>ème</sup> adjoint. Le vote du 2<sup>ème</sup> adjoint se fait à bulletins secrets.

1<sup>er</sup> tour :

Nombre de votants : 7.

Nombre de bulletins blancs : 2.

Suffrages exprimés : 5.

A obtenu : M. Didier LANCEL : 5 voix.

Monsieur CHAVONNET proclame Monsieur Didier LANCEL 2<sup>ème</sup> adjoint.

#### Indemnités du Maire et des Adjointes :

Monsieur CHAVONNET propose d'indemniser les deux adjoints (jusqu'à présent seul le premier adjoint était indemnisé). Le Conseil Municipal accepte à la majorité cette proposition (5 votes « pour » et 2 votes « contre »).

Les indemnités du maire et des adjoints, calculées selon le nombre d'habitants de la commune, sont basées sur l'indice 1015. 17% de cet indice représentent l'indemnité du Maire et 6,6 % celle des adjoints.

Le Conseil Municipal accepte à la majorité (6 votes « pour », 1 abstention) les montants de ces indemnités.

#### COMMISSION DU BUDGET :

L'ensemble des conseillers municipaux accepte à l'unanimité d'être membres de la Commission du budget.

La séance est levée à 11h35.